



OFFRE D'EMPLOI :

Coordinateur de projet Plan d'amélioration écoles primaires communales néerlandophones à Forest (contrat à durée déterminée jusqu'au 30/06/2020).

L'administration communale de Forest cherche un **coordinateur de projet pour le Plan d'amélioration des écoles primaires communales à Forest (M/V/X)** pour le Département des Affaires néerlandophones – Service de l'Enseignement, **à raison d'une journée de travail / 8 heures par semaine.**

MISSION ET TÂCHES PRINCIPALES

MISSION DU DÉPARTEMENT

Développer et assurer un service de qualité (enseignement et culture) aux habitants et usagers des infrastructures exploitées par le département, notamment les écoles primaires et la bibliothèque communales néerlandophones.

MISSION DU SERVICE

Le Service de l'Enseignement doit développer et assurer un enseignement néerlandophone accessible et de qualité, notamment sur deux sites : GBS De Puzzel en GBS De Wereldbrug.

MISSION

En tant qu'architecte (M/V/X), vous êtes le représentant de l'adjudicateur public. Vous analysez les besoins des services communaux en vue de la mise en œuvre de projets de construction, aménagement ou rénovation et émettez des recommandations en prenant en compte la réglementation en vigueur. Vous dessinez des constructions et/ou espaces en tenant compte des contraintes en termes de techniques, budget et temps. Vous coordonnez et gérez les phases de conception, mise en œuvre et réception des travaux.

Vous êtes responsable pour la coordination du « plan d'amélioration » pour les deux écoles communales néerlandophones. Ce plan doit apporter une solution structurelle pour les défauts repris dans le rapport d'audit de l'inspection de l'enseignement. Ce plan d'amélioration s'étend jusque mars 2020.

Cette coordination comprend :

- La résolution structurelle des défauts en matière d'infrastructure scolaire dans les deux écoles, en collaboration étroite avec le Service des Travaux Publics de la commune ;
- La résolution structurelle des manquement légaux et administratifs en matière de politique de prévention, en collaboration étroite avec le Service de la Prévention de la commune et du Service de l'Enseignement de la commune, notamment les conseillers en prévention (niveaux 3 en 1) pour les deux écoles ;

- L'établissement d'une feuille de route, la création d'un cadre de fonctionnement et d'une stratégie de suivi, en collaboration et avec participation des différents services de la commune ;
- L'élaboration de partenariats et d'une méthodologie de suivi afin d'assurer le planning des travaux d'infrastructure pour et par les différents services ;
- La réalisation d'un cadre définitif (organigramme) pour la politique de prévention.

Concrètement, vous effectuerez les tâches suivantes :

- Organisation, préparation, reporting et suivi de la réunion semestrielle du comité de suivi avec tous les concernés ;
- Réunions préparatoires et intermédiaires avec les différents services concernés, avec reporting ;
- Coordination et pilotage du Conseiller en prévention des deux écoles ;
- Contact et interlocuteur des acteurs externes en ce qui concerne tout sujet en lien avec le plan d'amélioration, notamment OVSG, Mensura, AFSCA et l'Inspection de l'enseignement, ...
- Réalisation d'un Plan d'action annuel (PAA), d'un Plan de prévention global (PPG) pour les deux écoles, en partenariat avec le Conseiller en prévention ;
- Réalisation d'un programme d'entretien préventif ;
- Garder la vue d'ensemble sur les travaux d'infrastructure mis en œuvre ou à mettre en œuvre, y compris les remarques du rapport du service d'incendie ;
- Réalisation de plans architecturaux, y compris le métré intégral des deux bâtiments d'école ;
- Mettre à jour les plans d'évacuation, plans de détection d'incendie, plans d'électricité ... afin de compléter le dossier de prévention des deux écoles ;
- Élaboration et suivi des démarches nécessaires pour le matériel scolaire, selon les règles d'application de la politique de prévention ;
- Recensement et étiquetage des matériaux susceptibles à contenir de l'amiante, selon le dernier inventaire d'amiante (2017) ;

PROFIL

Formation

Diplôme d'architecte ou équivalent

Expérience

- Une expérience pratique d'au moins 5 ans (stage non compris) ;
- Une expérience concernant les infrastructures en lien avec l'enseignement est un atout
- Une expérience au sein d'une administration communale est un atout.
- Une connaissance en matière de politique est un atout ;

Compétences techniques

- Votre néerlandais est parfait, une bonne connaissance du français est nécessaire (être en possession du certificat SELOR ou être disposé de l'obtenir) ;
- Bonne connaissance des techniques et matériaux de construction, des aspects énergétiques de bâtiments (basse énergie/passif) et de la réglementation urbanistique bruxelloise ;
- Connaissance en matière de réglementation et législation administratif concernant les marchés publics est un atout ;
- Une connaissance en matière de techniques spéciales est un atout.

Compétences comportementales

- Agir de manière professionnelle et intègre
- Être orienté vers les résultats
- Être disposé à collaborer
- Analyser
- Structurer son travail
- S'adapter
- Négocier
- Trouver des solutions

NOTRE OFFRE

- Travailler sur un projet exigeant au sein d'une petite équipe dynamique
- Convention à temps partiel, à raison d'un jour de travail / 8 heures par semaine, pour une durée déterminée de 18 mois
- Rémunération conforme aux barèmes pour l'administration publique locale (niveau A)
- Possibilité de valoriser l'ancienneté dans le privé (max. 4 ans) et dans le service public (illimité)
- Prime de bilinguisme sur base des certificats SELOR
- Remboursement (100 %) des frais de transport public – pécule de vacances – prime de fin d'année – système de congés flexible
- Possibilité de suivre des formations
- Lieu de travail : Forum Prévention, 331-333, rue de Mérode, 1190 Forest

CANDIDATURES

Les candidatures (lettres de motivation et CV) doivent être envoyées **au plus tard le 25 décembre 2018** vers l'adresse suivante : hdevisscher@forest.brussels.